
DECRET N° 71-105 /CP-SGG.

du 5 Juin 1971

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel;
VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil
Présidentiel;
VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du
Gouvernement;

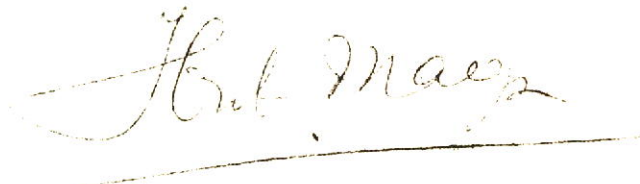
D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 5 Juin 1971, Mr Pascal CHABI KAO, Ministre des
Finances est chargé de l'intérim du Ministre de l'Education Nationale, pendant
l'absence de Mr Edmond DOSSOU-YOVO.

Article 2.-Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 5 Juin 1971

par le Président du Conseil Présidentiel,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Hubert MAGA

Ampliatiions:

PCP 6 - MCP 4 - CS 6 - Ministères 11 -
HC 3 - SGG 4 - IAA-DCCT-DN-IGF-JORD 5 -
Gde Chanc.1 - DEP-DGAJL-Dtion Stat.6.-